

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

Fabien KUZNIAK

Colonel de l'Armée de l'air, auditeur de la 67^e session du
Centre des hautes études militaires (CHEM).

Pourquoi des alliances, des partenariats et des coopérations ?

La fin des illusions occidentales

La France est la seule Nation à la fois membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), membre fondateur de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Otan). Ce statut lui confère des responsabilités et des devoirs qu'elle assume par des positions politiques engagées, une diplomatie influente et des capacités militaires de premier plan. Ce statut unique, renforcé par des actes concrets au quotidien, traduit l'attachement profond du politique, du diplomate et du soldat au multilatéralisme, au respect du droit international et à la liberté des peuples. Deux tendances majeures menacent durablement ces équilibres :

- Les organisations internationales sont contestées dans leurs valeurs par le terrorisme islamique, dans leur crédibilité par des régimes autoritaires ayant recours à la force, dans leur fonctionnement par des États usant à l'envi de leur droit de retrait ou de *veto*, dans leur légitimité à mesure que l'influence des démocraties diminue.
- Les équilibres régionaux sont bouleversés par une Chine qui renforce ses attributs de puissance globale, par un continent africain en pleine explosion démographique, par une Europe hésitante face au *Brexit* et au défi migratoire, par une politique nord-américaine peu lisible à un moment où la Russie, l'Iran et la Corée du Nord développent des stratégies agressives d'État puissance.

La France doit continuer de défendre ses intérêts sur une planète dont la population s'accroît de plus de 80 millions d'habitants chaque année ⁽¹⁾, en assurant la protection de ses territoires et de ses zones économiques exclusives (ZEE), en luttant contre la prolifération nucléaire, en incarnant une approche respectueuse du droit et en luttant contre la multiplication des conflits armés dans un monde multipolaire imprévisible. Préserver sa souveraineté pose alors la question de son indépendance, de son autonomie stratégique et de sa liberté d'action.

(1) DESA (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU), « Perspectives de la population mondiale 2017 » (https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017_KeyFindings.pdf).

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

Souveraineté et alliances

Dans un XXI^e siècle mondialisé, conserver une totale souveraineté est devenu quelque peu conceptuel, même pour des géants comme les États-Unis et la Chine tant leurs relations économiques, industrielles et numériques sont interdépendantes. L'Europe en a conscience : « Sans nier la persistance de l'importance des États et du modèle westphalien, il faut reconnaître que la souveraineté est une question de degrés, une notion asymétrique qui dépend de la sphère de pouvoir dans laquelle elle s'exerce »⁽²⁾.

Dans la sphère de pouvoir de la défense et de la sécurité nationale, perdre sa souveraineté est une notion plus tangible, dès lors qu'une Nation n'est plus en mesure de contrôler ses espaces nationaux, d'analyser son environnement stratégique, de défendre de manière autonome ses intérêts ou de s'engager en conservant sa liberté de décision et d'action.

Une première réponse est apportée au niveau national. La *Revue stratégique de Défense et de Sécurité nationale* 2017 et la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 soutiennent une dissuasion nucléaire à deux composantes, un modèle d'armées complet et équilibré, une base industrielle solide, une volonté forte de connaître et d'anticiper, d'innover et de saisir les technologies de rupture. Néanmoins, la capacité à s'engager dans la durée sur des théâtres transnationaux, le risque de décrochage face aux coûts des défis technologiques à relever et la multiplication des menaces aux frontières de l'Europe imposent de s'appuyer sur d'autres nations, d'optimiser les ressources individuelles par un effort coordonné.

Le président de la République en donne le cadre avec « une approche globale alliant sécurité, développement et diplomatie au service de la paix »⁽³⁾ et le mode d'action : « c'est par les alliances et la coopération, par la combinaison des efforts que nous parviendrons à ramener la paix ». Cette stratégie s'appuie sur un jeu d'alliance, un engagement concerté des Nations qui ont les capacités d'agir et la volonté de le faire⁽⁴⁾, et dans le domaine capacitaire, sur une réflexion articulée autour de quatre niveaux de souveraineté : production nationale, coopération avec maintien des compétences en France, production en dépendance mutuelle, recours réversible au marché privé.

Il reste cependant à déterminer comment développer cette stratégie globale lors de la prochaine décennie, avec quelles Nations et quelles concessions sur la souveraineté ?

(2) VERCAUTEREN Pierre, LEFEBVRE Maxime et GREVI Giovanni, « Conférence sur l'Europe, réalités, limites, perspectives », Synthèse, partie 1, §3, Fondation Robert Schuman, 29 septembre 2016.

(3) « Préface » in DANJEAN Arnaud (dir.), *Revue stratégique de Défense et de Sécurité nationale*, DICO D, octobre 2017, p. 6.

(4) MACRON Emmanuel, « Initiative pour l'Europe - Discours pour une Europe souveraine, unie, démocratique », Paris, 26 septembre 2017 (www.elysee.fr/).

L'Alliance atlantique

Face au retour de la Russie-puissance, un réflexe historique, l'Otan

Dans la culture britannique, l'Otan incarne la notion d'alliance. De fait, le Traité de l'Atlantique Nord a été signé par « un groupe de pays partageant des intérêts communs »⁽⁵⁾, unis par une mission fédératrice, la défense collective.

Depuis l'effondrement du bloc soviétique, une stratégie plus expéditionnaire a prévalu. En 2010, lors du Sommet de Lisbonne, les Alliés ont fait évoluer leur concept stratégique vers trois tâches fondamentales : la gestion de crise, la sécurité coopérative et la défense collective. Depuis 2014, le retour d'une « Russie-puissance », interventionniste et peu respectueuse du droit international, oriente désormais les réflexions alliées vers la défense collective, au fil des sommets des chefs d'État et de gouvernement :

- en 2014, à Newport (Pays de Galles), avec la validation d'un « Plan d'action réactivité » qui permet de réduire les délais d'engagement d'une force interalliée en Europe ;
- en 2016, à Varsovie (Pologne), par des mesures de réassurance, en réponse à la crise russo-ukrainienne, qui s'accompagnent de déploiements au sol de forces militaires aux frontières ;
- les 11 et 12 juillet 2018 à Bruxelles (Belgique), avec un renforcement probable de la structure permanente de commandement de l'Alliance et une réflexion sur de nouveaux états-majors permanents chargés notamment des mouvements logistiques en Europe et de la sécurité des flux maritimes en Atlantique Nord.

Cette évolution stratégique montre l'attachement d'une majorité d'Alliés à une posture plus défensive et dissuasive, articulée principalement autour de forces américaines, lesquelles restent à leurs yeux les véritables garanties de paix et de sécurité face aux velléités russes.

Des Nations européennes focalisées sur la force du lien transatlantique

L'article 5 du Traité, en cas d'agression d'une partie, laisse le choix à chaque Nation alliée de prendre « telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée ». Depuis la modernisation des armées russes, le doute sur la vigueur d'une réaction militaire américaine en cas d'agression russe n'a cessé de grandir, notamment après les déclarations du président Obama sur la bascule stratégique des États-Unis vers l'Asie⁽⁶⁾ et celles du candidat Trump sur l'obsolescence de l'Otan. Bien que remises en perspective depuis, ces déclarations incitent les Nations d'Europe centrale et de l'Est à demander plus de forces à leurs frontières, à l'instar des Forces de

(5) Traité de l'Atlantique Nord, Washington, 4 avril 1949, p. 1 : « déterminés à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit. » (www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_17120.htm).

(6) DEPARTMENT OF DEFENSE, *Sustaining US Global Leadership: priorities for the 21st Century Defense*, janvier 2012 (http://archive.defense.gov/news/Defense_Strategic_Guidance.pdf).

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

présence avancée renforcée (*eFP*) en Pologne et dans les pays Baltes ou les Forces de présence adaptée (*tFP*) dans la région de la mer Noire.

En obligeant l'éventuel assaillant à infliger le prix du sang aux États-Unis et à leurs alliés, ces Nations souhaitent abaisser le seuil de décision politique avant un engagement conventionnel majeur, voire nucléaire, en Europe. Le débat sur ce seuil nucléaire et sur sa crédibilité est ancien et dure depuis les années Eisenhower ⁽⁷⁾. Il se nourrit aujourd'hui de nouveaux éléments, allant de la menace terroriste au déploiement permanent de missiles russes *Iskanders* à Kaliningrad ⁽⁸⁾. La réaction des États-Unis à travers leur *Nuclear Posture Review* de janvier 2018, bien que plus mesurée sur les armements tactiques que certains médias ont pu l'analyser ⁽⁹⁾, et l'intervention du président Poutine en mars devant la Douma sur les nouvelles armées stratégiques russes ⁽¹⁰⁾, montrent que ce débat politique, conceptuel et stratégique reste au cœur des réflexions actuelles et des travaux prospectifs.

L'Otan reste donc l'organisation de référence en cas de conflit de haute intensité en Europe pour la majorité des Alliés, notamment le Royaume-Uni. Les interventions de la Première ministre, Theresa May, lors de la 54^e Conférence sur la sécurité à Munich et devant la Chambre des communes ⁽¹¹⁾, confirment la place centrale que Londres continue d'attribuer à l'Alliance atlantique pour la défense de l'Europe.

Évolutions possibles pour la France

Porter une vision complémentaire pour la défense de l'Europe ne devra pas remettre en question le rôle central de l'Alliance en cas de conflit, sous peine de discréditer toute initiative au sein de l'Union européenne. L'intérêt d'une France ambitieuse est d'encourager l'Alliance à conserver une capacité d'engagement dans les crises extérieures et de montrer sa solidarité pour la défense collective, avec deux objectifs internes : renforcer l'interopérabilité de ses forces armées et la compétitivité des industries françaises et européennes.

Cette expression de la solidarité française se démontre par une contribution nationale efficace et renforcée. Efficace avec plus de 20 % des ressources nationales consacrées à la recherche et à l'acquisition de matériels majeurs (*Barracuda*, *Rafale*, *Scorpion*...) et des capacités d'entrée en premier employées sur de nombreux théâtres d'opération. Renforcée avec un effort budgétaire en augmentation vers 2 % du PIB en 2025 et une modernisation constante des forces armées, lesquelles devront continuer de participer aux exercices et aux alertes de l'Otan malgré la pression des opérations en cours.

(7) Voir réflexions stratégiques françaises des généraux Ailleret, Beaufre, Gallois et Poirier des années 1950.

(8) OSBORNE Samuel, « Dalia Grybauskaitė: "Russia deploys nuclear-capable missiles to border with Poland and Lithuania" », *The Independent*, 7 février 2018 (www.independent.co.uk/).

(9) MAÎTRE Emmanuelle, « SLBM de faible puissance : une option dangereuse ? Quelques points de vue », *Bulletin mensuel* n° 52, mars 2018, Observatoire de la Dissuasion (www.frstrategie.org/).

(10) GIRARD Renaud, « Néfaste reprise de la course aux armements », *Le Figaro*, 5 mars 2018.

(11) MAY Theresa, « Statement on Relations with Russia », Chambre des communes, Londres, 26 mars 2018 (www.gov.uk/government/speeches/pm-commons-statement-on-national-security-and-russia-26-march-2018).

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

Cette solidarité s'exprime de manière plus spécifique dans la dissuasion nucléaire, avec une contribution française indépendante et complémentaire. Les tensions avec certains alliés contestant la pertinence du caractère nucléaire de l'Alliance ⁽¹²⁾ ont disparu depuis l'agression de la Crimée. Le 7 juillet 2017 à New York, tous les membres de l'Otan ont boycotté le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires voté par l'Assemblée générale des Nations unies. Le Secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a rappelé en février qu'« un monde où la Russie, la Chine et la Corée du Nord ont des armes nucléaires mais pas l'Otan, n'est pas un monde plus sûr » ⁽¹³⁾.

Maintenir la cohésion des Alliés autour de la dissuasion est essentiel. Par un partage plus large de la culture nucléaire française et des réflexions associées, les représentants français pourraient orienter plus efficacement le dialogue sur les menaces et participer aux réflexions de certaines Nations, comme la Belgique et l'Allemagne, sur le renouvellement de leur composante nucléaire aéroportée ⁽¹⁴⁾. De tels gestes envers l'Otan renforcent l'influence de la France vers ses Alliés et crédibiliseraient son discours dans l'UE.

Il serait en effet naïf de considérer que les Alliés n'ont aucune critique à notre rencontre : refus de siéger au groupe de planification nucléaire (NPG), nombre réduit de Français affectés dans la structure permanente, alliés anglo-saxons exerçant seuls les responsabilités de Nation-cadre pour les mesures de réassurance, peu de participation française dans les opérations actuelles de l'Otan, volonté de développer une autonomie stratégique européenne. Néanmoins, ces critiques masquent aussi une stratégie d'influence et de compétition féroce entre les Alliés.

Renforcer l'interopérabilité et la compétitivité industrielle

Cette compétition féroce s'exprime lors des réflexions sur la capacité des armées alliées à travailler ensemble, l'interopérabilité. Au-delà des structures, des doctrines et des exercices communs, les rapports de force s'intensifient autour des normes et des achats capacitaires qui portent nombre d'enjeux de souveraineté pour la France et l'Europe.

L'achat de chasseurs *F-35* ou de systèmes antimissiles *Patriot* traduit la volonté de plusieurs Nations d'acheter américain pour renforcer leur sécurité mais aussi leurs liens avec Washington. Au-delà des interrogations sur les budgets et le soutien associé, ces achats lancent un défi aux industries européennes, celui de développer des capacités en mesure de se connecter à haut débit sous peine d'être déclassées sur les futurs marchés d'exportation.

(12) OBAMA Barack, « Remarks », Prague, 5 avril 2009 (<https://obamawhitehouse.archives.gov/>). Son intervention sur « rechercher la paix et la sécurité dans un monde sans armes nucléaires » a longtemps servi d'argument contre la dissuasion.

(13) STOLTENBERG Jens, « Remarks at the Opening Session », Conférence de sécurité de Munich, §13, 16 février 2018 (www.nato.int/cps/en/natohq/opinions_152209.htm).

(14) Les chasseurs General Dynamics *F-16* (conçus à la fin des années 1970) et Panavia *Tornado* (début des années 1980) sont en fin de vie, comme la bombe nucléaire américaine *B61* (années 1960) qu'ils emportent.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

L'agence en charge de ces réseaux, la *NATO Communications and Information Agency (NCIA)*, dispose d'un budget annuel supérieur au milliard d'euros. Clef de voute de l'interopérabilité et de l'efficacité des forces alliées, les réseaux qu'elle soutient devront évoluer face à l'arrivée des capacités de 5^e génération. Transposer les architectures réseaux développées par les industriels américains pour ces systèmes d'armes équivaldrait à subir, lors des prochaines décennies, un véritable *diktat* normatif sur les industries en Europe et un retard dans les réflexions associées de cybergdéfense. La donnée est devenue la ressource stratégique. L'Europe doit réagir et participer à la définition des normes réseaux de ces systèmes de combat interconnectés.

Un effort dans l'Otan pour renforcer l'ambition française pour l'Europe

Participer aux travaux prospectifs dans l'Otan est donc une priorité car ils portent pour l'Europe des enjeux d'efficacité opérationnelle et de souveraineté industrielle. C'est le sens de l'initiative portée par le Commandant suprême allié pour la transformation (*SACT*) pour créer un réseau ouvert fédérant les informations produites par l'ensemble des capacités alliées. Ce *Federated Mission Networking (FMN)* vise à renforcer l'interopérabilité transatlantique en permettant aux futurs systèmes européens et américains de se connecter à un réseau global grâce à des interfaces normalisées et inclusives.

De tels projets renforcent les liens transatlantiques et favorisent un meilleur partage du fardeau. Ils n'interdisent pas de porter une ambition pour l'Europe comme le Premier ministre français, Édouard Philippe, le soulignait lors de la Conférence de sécurité à Munich : « Une Otan forte, c'est une Europe de la défense plus affermie, de même qu'une Union européenne responsable, c'est un atout pour une alliance militaire comme l'Otan »⁽¹⁵⁾.

Le défi reste ici de démontrer aux Alliés comment une Europe de la défense n'entraînera pas d'affaiblissement du lien transatlantique ou de duplications avec l'Alliance.

Une Europe souveraine, unie, démocratique

Le contexte géopolitique impose d'agir

L'Union européenne, projet de paix et de sécurité né de la volonté de réconciliation des peuples européens, est bâtie autour d'intérêts communs. Elle s'appuie sur un champ de responsabilités plus large que celui de l'Otan, avec des compétences exclusives dans le domaine économique et monétaire ou partagées dans le domaine de la justice, du développement et de l'aide humanitaire. La Politique étrangère et de sécurité commune (Pesc), lancée à Maastricht en 1992, s'est renforcée à Lisbonne en 2007 : une « Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) assure à l'Union une capacité opérationnelle s'appuyant sur des moyens civils et militaires »⁽¹⁶⁾.

(15) PHILIPPE Édouard, « Discours du Premier ministre », 54^e édition de la Conférence sur la sécurité de Munich, 17 février 2018 (www.gouvernement.fr/).

(16) Sommet de Lisbonne, Traité de l'Union européenne, Titre V, art. 42 à 46, JO de l'UE, 30 mars 2010.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

Néanmoins, les succès de terrain furent rares, à quelques exceptions près comme l'opération de lutte contre l'insécurité et la piraterie dans le golfe d'Aden et l'océan Indien. *Atalanta* a démontré que l'UE pouvait développer une approche globale efficace à condition que les intérêts nationaux convergent. Au défi de rechercher le consensus en opérations s'ajoutent les problématiques internes, comme la montée des populismes, le contrôle des déficits budgétaires, les conséquences du *Brexit*, l'appétence des Nations d'Europe centrale pour un retour vers leurs racines historiques et religieuses, les élections en Allemagne et en Italie.

Une dynamique positive au sein de l'Union avec des caractéristiques inédites

Si les divergences restent profondes, le temps du déni semble révolu face aux défis actuels et l'effet *BTP* pour *Brexit*-Trump-Poutine⁽¹⁷⁾. La PSDC et la Coopération structurée permanente (CSP) sont véritablement lancées le 28 juin 2016 : un processus vertueux s'enclenche lorsque la Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Federica Mogherini présente une Stratégie globale pour l'Union regroupant un Plan d'implémentation pour le développement capacitaire (*EUGS-IP*) et un Plan d'action européen pour la défense (*EDAP*). L'*EDAP* est approuvé au Conseil du 13 décembre 2016, renforcé par l'approbation de trois priorités stratégiques et de quatre outils dédiés, « parce que l'Europe vaut bien une défense »⁽¹⁸⁾.

Le 7 juin 2017, un Fonds européen de développement (FED) est proposé par la Commission avec deux volets juridiquement distincts mais complémentaires. Le premier, doté de 250 millions d'euros pour la période 2018-2019, soutiendra la recherche, avec un objectif de 500 M € par an après 2020. Le second, doté de 500 M € pour la période 2019-2020, soutiendra le développement capacitaire, avec un objectif d'un milliard d'euros par an à partir de 2021. Ces ressources atteindraient ainsi la somme de 1,5 Md € par an à partir de 2021⁽¹⁹⁾.

Ce financement marque une rupture. En se fondant sur l'article 173 du Traité de Lisbonne pour « veiller à ce que les conditions nécessaires à la compétitivité de l'industrie de l'Union soient assurées », la Commission et les États-membres réussissent à dépasser le blocage historique de l'article 41.2 du Traité de l'UE excluant les dépenses à caractère militaire. Cette rupture n'est pas sans rappeler le financement des premiers projets de l'Agence spatiale européenne (ESA) par l'UE en 2004 (projets Galileo puis GMES) en dépit des enjeux associés de souveraineté. En 2017, le budget de l'ESA atteignait 5,75 Mds € soutenu par 22 États-membres et l'UE.

(17) BILD T Carl, « Can Europe sustain the Macron Moment? », *Project Syndicate*, 13 décembre 2017.

Voir aussi KAUFFMAN Sylvie, « "L'Europe est de retour, elle a une vision... Mais qu'est-ce qu'une vision sans les capacités de la mettre en œuvre ?" », *Le Monde*, 30 janvier 2018.

(18) Voir DUMOULIN André et GROS-VERHEYDE Nicolas, *La politique européenne de sécurité et de défense commune – « Parce que l'Europe vaut bien une défense »*, Éditions du Villard, 2017, 490 pages.

(19) Sous réserve que le Parlement le confirme lors de son vote du cadre financier pluriannuel 2021-2027.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

Du financement de la compétitivité et de l'innovation à une véritable politique industrielle

Ce processus porte en germe l'établissement d'une véritable base industrielle et technologique de défense européenne, sous réserve de réussir à favoriser des rapprochements et non de multiplier en Europe des niches industrielles non concurrentielles au niveau mondial. Il permet de soutenir les coopérations capacitaires à hauteur de 20 %, avec 10 % de plus pour celles qui respecteraient les critères d'une CSP inclusive ⁽²⁰⁾.

Cette dynamique, encore balbutiante, s'est révélée suffisamment attractive pour encourager la Première ministre britannique à montrer un attachement soudain à l'Europe de la défense : « le Royaume-Uni veut développer une relation future avec le Fonds européen de développement et l'Agence européenne de défense » ⁽²¹⁾. Le Secrétaire général de l'Otan se montre plus incisif encore, appelant à ouvrir la CSP, donc le FED, aux pays non-membres.

Ces interventions politiques externes doivent inciter l'UE à délimiter précisément les périmètres de ses actions, sans naïveté quant aux batailles économiques et d'influence. Le choix de l'avion ravitailleur Boeing *KC-46* par les États-Unis au détriment de son concurrent européen Airbus *A330 MRTT*, montre que d'autres acteurs n'hésitent pas à faire le choix d'un protectionnisme assumé. Mais est-ce la voie à suivre pour l'UE ?

L'avenir des relations de l'UE et de la France avec ses partenaires de défense

L'enjeu est de définir comment les institutions européennes pourront utiliser les ressources du FED. C'est l'objet des négociations du printemps 2018 sur le Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (*EDIDP*).

Le premier objectif sera de définir ce qu'est une « coopération industrielle européenne » et d'attribuer avec discernement les ressources communes aux industries européennes. De nombreux membres de l'UE disposent d'industries transnationales, parfois dépendantes d'États tiers. La Suède, membre de l'UE mais pas de l'Otan, est dotée d'une industrie tournée vers le Royaume-Uni et les États-Unis. La Norvège, membre de l'Otan mais pas de l'UE, souhaiterait continuer de coopérer comme elle le fait dans le secteur spatial. La relation défense du Royaume-Uni avec l'UE sera l'une des clefs des négociations sur le *Brexit*, avec un intérêt particulier pour Paris qui a établi des relations stratégiques avec Londres, notamment dans le domaine industriel avec des entreprises comme « One-MBDA » ⁽²²⁾.

Un juste équilibre devra donc être trouvé sous peine de briser durablement la dynamique actuelle. Le Parlement européen a donné une première réponse en votant un texte ⁽²³⁾ intégrant de nombreux garde-fous pour que les aides du FED soient bien

(20) Les 28 membres de l'UE à l'exception du Royaume-Uni, du Danemark et de Malte.

(21) MAY Theresa, « Speech », Munich Security Conference, 17 février 2018 (www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-at-munich-security-conference-17-february-2018).

(22) Rapprochement des filiales françaises et anglaises de MBDA autour de missiles communs.

(23) COMMISSION DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE, « Budget 2019-2020 », approuvé le 23 février 2018.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

fléchées vers des industries européennes (au moins trois États-membres distincts) et non vers des filiales de groupes étrangers implantés en Europe.

Le deuxième objectif sera de favoriser des coopérations efficaces, ce qui impose de réduire le nombre des acteurs et de faire converger les besoins opérationnels initiaux pour dégager des économies d'échelle. Le PDG de Dassault Aviation, Éric Trappier, croit « à la coopération européenne à condition de désigner l'entreprise la plus compétente comme architecte avant un partage des tâches entre les différents corps de métiers » ⁽²⁴⁾.

Cette vision industrielle a déjà été appliquée avec succès en Europe. Les États-Unis ont défini l'architecture du programme *F-35* en interne avant de l'ouvrir à des participations alliées dans le monde, obtenant des Nations européennes près de 8 Mds \$. Les projets franco-allemands pourraient offrir les mêmes opportunités, avec un financement du FED. Le couple franco-allemand devra faire front pour que la Commission et le Parlement ne soutiennent pas un éclatement des participations industrielles mais favorisent les membres qui investissent.

Les tensions récurrentes autour de la stratégie globale de l'UE

La complémentarité entre l'Otan et l'UE est recherchée par les Nations européennes et les États-Unis. Le Secrétaire général de l'Otan ainsi que les présidents du Conseil et de la Commission européenne l'ont rappelé à Varsovie lors du Sommet de l'Otan, le 8 juillet 2016 ; 76 actions de coopération et 11 domaines stratégiques ont été approuvés depuis.

Si ces projets restent d'une ambition modérée, ils démontrent une volonté de répondre aux besoins opérationnels communs, à l'instar des mouvements logistiques en Europe, et capacitaires, en s'appuyant sur les documents de référence de chaque organisation : le *Livre bleu pour l'Otan* et la *CARD* ⁽²⁵⁾ pour l'UE. Les critiques exprimées contre des initiatives de l'UE qui dupliqueraient les initiatives de l'Otan restent du registre de la rhétorique, d'autant plus que les capacités ainsi développées appartiendront *in fine* aux Nations. C'est l'un des « onze mythes développés contre l'UE, mythe qui ne fait que brider les ambitions » ⁽²⁶⁾.

Le troisième objectif sera donc de briser ce mythe de la duplication avec l'Otan tout en renforçant la finalité opérationnelle et industrielle des coopérations européennes. Les lois institutionnelles et nationales ne devront pour cela ni limiter les engagements opérationnels des partenaires, ni contraindre l'évolution de ces matériels, ni en limiter les exportations. Il faudra aussi résister aux pressions politiques de puissances extérieures peu enclines à l'émergence d'industries plus concurrentielles.

(24) BAUER Anne, TRÉVIDIC Bruno et BARRÉ Nicolas, « Éric Trappier, Dassault Aviation : "L'Europe doit s'organiser pour exercer sa puissance" », *Les Échos*, 15 mars 2018 (www.lesechos.fr/).

(25) La *Revue annuelle coordonnée de Défense* s'appuie sur le *Livre bleu* validé à 29 membres par l'Otan.

(26) DUMOULIN André et GROS-VERHEYDE Nicolas, *op. cit.*, p. 15.

Une dynamique positive avec un rôle moteur pour la France

L'ambition française devra donc allier coopérations industrielle, opérationnelle et culturelle. En cohérence avec la CSP et le FED, le président de la République propose, dans son discours devant la Sorbonne, « une capacité d'action européenne autonome et le développement d'une culture stratégique commune pour la prochaine décennie ».

Cette ambition, comme quatrième objectif, devra être portée par la France. Pour développer une culture stratégique partagée, l'Initiative européenne d'intervention (IEI) est un premier jalon. Elle vise à rassembler les nations européennes volontaires et capables afin de faciliter un engagement en opérations à la carte, en dehors de l'Otan ou de l'UE le cas échéant.

Convaincre l'Allemagne imposera de détailler le lien avec l'UE et de respecter l'esprit du contrat de coalition *CDU-CSU-SPD* ⁽²⁷⁾, lequel insiste moins sur l'intervention armée que sur l'assistance humanitaire, le développement et la prévention des crises. Un accueil favorable du Royaume-Uni sera également un objectif en soi, en raison de la relation stratégique établie entre Londres et Paris *via* le Traité de Lancaster House. L'IEI n'est pas une initiative dans l'UE, ce qui en facilite l'augure. Il restera à rassembler d'autres Nations européennes comme l'Espagne et l'Italie pour une analyse partagée des menaces au Sud, ou le Danemark et l'Estonie, pour mieux échanger autour de la Russie. D'excellentes relations devront également être entretenues avec les États-Unis, l'objectif de l'IEI étant de pouvoir agir face à un défi européen et non de s'opposer à un allié qui partage des valeurs communes.

Un plus large partage de la culture militaire française devra être accepté pour parvenir « à sortir de la contradiction majeure entre l'autonomie stratégique de la France revendiquée, et l'idée que son salut est en même temps dans la coopération avec ses voisins européens » ⁽²⁸⁾.

Les moyens français dédiés à la fonction stratégique « connaissance et anticipation » n'ont que peu d'égal en Europe. Le renseignement est pour une Nation un atout de puissance qui s'échange plutôt que se partage. Créer une académie du renseignement ou, *a minima*, organiser des réunions interalliées d'évaluation des menaces imposera de partager les productions des armées françaises sans garantie de retour mais permettra ainsi de développer une culture du renseignement enrichie des sensibilités de chacun.

Certains alliés ne développent leurs plans stratégiques qu'à travers les structures de l'Otan, lesquelles restent largement alimentées par des informations produites et triées par les *Five Eyes* ⁽²⁹⁾. La culture d'anticipation et de planification française pourrait être partagée, notamment sur des sujets externes à l'Otan, afin de permettre

(27) Union chrétienne-démocrate (CDU), Union chrétienne-sociale (CSU) et le Parti social-démocrate (SPD).

(28) ALOMAR Bruno, « *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*, une occasion manquée ? », *RDN* n° 805 (« Les enjeux de la *Revue stratégique* »), décembre 2017, p. 34-38.

(29) Coopération supranationale sur le renseignement, rassemblant les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, à l'origine du système d'écoute *Echelon*, excluant tout partage avec un tiers.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

aux membres de l'IEI de mieux appréhender les enjeux pour l'Europe et les conséquences d'un engagement armé.

La création d'une force d'intervention est l'étape ultime et devrait conserver une géométrie variable. En effet, les récents engagements armés démontrent qu'avant un engagement de l'Otan ou de l'UE, ce sont bien les Nations qui décident souverainement de s'engager dans un conflit, par le biais de coalitions de circonstance comme en Afghanistan, en Libye ou au Levant. Ce constat doit guider les réflexions de la France sur ses alliances, ses partenariats et ses coopérations à l'échelle mondiale.

Préparer l'imprévisible

Rechercher une convergence transrégionale

Les défis migratoires, les menaces cyber et terroristes, les dénis d'accès, le contrôle de l'Espace ou la guerre informationnelle ne trouvent pas de réponses dans des structures figées géographiquement mais dans un réseau d'alliances correspondant à des réalités humaines, économiques, culturelles et politiques. Parce que 67 millions de Français ne peuvent être présents en permanence dans toutes les zones de tension et de conflit, disposer d'un dispositif flexible et réversible de coopérations est indispensable pour une Nation dont les territoires et les accords de défense s'étendent à l'échelle mondiale.

Un tel dispositif demande de s'appuyer sur un réseau de positions stratégiques et disposer de partenaires nombreux. L'intérêt de la France, de ses alliés, est aussi d'éviter que certaines Nations ne deviennent des États faillis. Cette réflexion impose d'identifier lesquelles et de définir la manière de prévenir ce risque par un soutien visible (Mali) ou discret, selon une approche nationale (Tchad) ou collective (Irak). La pérennité des installations provisoires bâties au Sahel comme au Levant (Jordanie, Niger, Irak...) ne se réduit pas à une simple question d'efficacité opérationnelle mais porte bien une vision politique et économique.

La décennie précédente fut celle du développement d'approches transfrontalières, notamment dans la lutte contre la menace terroriste au Sahel et au Levant. Lors de la prochaine décennie, pour espérer vaincre des menaces qui prospèrent grâce aux faiblesses des sociétés humaines, une meilleure coordination globale des actions en matière de Défense et sécurité, de Développement et de Diplomatie est nécessaire, une véritable stratégie des 3D⁽³⁰⁾.

Une première application dans le voisinage proche : l'Afrique, le Proche et Moyen-Orient

En termes de défense, les armées ont développé une posture flexible autour de points d'appuis selon une logique transrégionale. Pour l'Afrique, les Éléments français au Sénégal et au Gabon soutiennent des Pôles opérationnels de coopération (POC) qui

(30) MACRON Emmanuel, « Discours du président de la République à l'ouverture de la conférence des Ambassadeurs », Palais de l'Élysée, Paris, 29 août 2017 (www.elysee.fr/).

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

visent à accompagner les États africains dans le renforcement de leur sécurité collective. Les contingents du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) bénéficient aujourd'hui de leur soutien pour renforcer leurs compétences et assurer la sécurité selon une approche transfrontalière. Un POC a également été créé en Irak afin de former les forces de sécurité locales. Par ailleurs, les Bases opérationnelles avancées (BOA) en Côte d'Ivoire, à Djibouti et aux Émirats arabes unis (EAU), offrent de précieux points d'appui sur les façades de ces régions et permettent de soutenir des points d'appui « temporaires » comme les bases aériennes projetées au Niger et en Jordanie.

En termes de développement, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a lancé le 8 février 2018 « une nouvelle politique partenariale qui doit se tourner vers la jeunesse, en particulier celle du continent africain »⁽³¹⁾. Cette politique doit optimiser l'effort national annoncé par le Président en matière de développement, avec un objectif de 0,55 % du PIB en 2022. L'Agence française pour le développement (AFD) y joue un rôle clef, en favorisant la coordination avec les Organisations de la société civiles (OSC). Un Cadre d'intervention transversal (CIT 2018-2023) est à l'étude entre les parties pour arrêter une stratégie d'ensemble.

En termes de diplomatie, chaque ambassadeur assume la plénitude des pouvoirs à son poste. Il est responsable de tout ce qui intéresse la France dans le pays où il est nommé. L'approche régionale est définie à Paris, avec l'éclairage d'envoyés spéciaux à l'image de l'ambassadeur-envoyé spécial pour le Sahel.

Chaque levier d'influence est donc actionné selon une stratégie très élaborée mais avec des applications faiblement coordonnées au sein de zones immenses. Le défi de la prochaine décennie sera de mettre en place une stratégie intégrée afin de concentrer les ressources sur des zones clefs et restaurer quasi simultanément la justice, l'éducation et la sécurité. « L'espèce humaine n'a pas été sauvée par la loi de l'offre et de la demande mais par l'humanisme »⁽³²⁾. Cela impose que les organisations humanitaires, les enseignants, les pressions politiques s'exercent de manière coordonnée sur une même zone peu après leur sécurisation par les forces armées, de préférence locales. Ce bouleversement des mentalités civiles, humanitaires et militaires semble aujourd'hui possible sur des théâtres où le terrorisme ne fait pas de différence entre les différents acteurs de terrain.

Le défi démographique et migratoire

Dans les douze prochaines années, la population mondiale augmentera d'un milliard d'individus dont la moitié en Afrique (+ 40 %) ⁽³³⁾. La population africaine pourrait doubler en 2050 pour atteindre 2,5 Mds d'êtres humains. Au Proche-Orient, les affrontements entre Sunnites et Chiites, sur fond de tensions entre l'Arabie saoudite

(31) Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), « Relevé de conclusions » 8 février 2018 (www.diplomatie.gouv.fr/).

(32) HARIRI Yuval Noah, « L'Alliance moderne », *Homo Deus, une brève histoire de l'avenir*, Albin Michel, 2017 (publication originale en hébreu en 2015), p. 241.

(33) DESA, *op. cit.*, p. 2.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

et l'Iran, pourraient continuer de menacer durablement les populations civiles lors de la prochaine décennie. Ces hypothèses, synonymes d'immigration et d'insécurité aux portes de l'Europe, posent la question de l'identification des futurs partenaires de la France et de l'application de cette stratégie « 3D ».

- Un premier objectif sera de réussir à coordonner les efforts français et européens au Sahel, notamment humanitaires, sécuritaires et de gouvernance sur des zones choisies afin que les populations puissent prospérer en sécurité et dans la durée. L'engagement récent de nombreuses Nations européennes au Sahel – Allemagne, Espagne, Royaume-Uni ou Estonie – marque un tournant pour l'Europe et offre l'occasion de partager les appréciations de situation et de briser l'image d'une France jalouse de son pré carré.

- Un deuxième objectif sera de renforcer les effets obtenus au Sahel par une manœuvre similaire vers les pays du Sud de la Méditerranée. Les incompréhensions franco-italiennes sur la Libye et le retour de l'influence égyptienne, l'avenir de l'Algérie *post*-Bouteflika et la force des relations avec le Maroc, la Tunisie face au terrorisme, sont autant de facteurs à intégrer dans une vision européenne qui devra dépasser un meilleur contrôle des approches maritimes.

- Un troisième objectif sera de rester en mesure d'intervenir en cas de surprise stratégique. L'instabilité croissante en République centrafricaine, l'explosion démographique de la République démocratique du Congo, les problématiques sécuritaires dans les Balkans pourraient entraîner l'intervention des Nations européennes. Au-delà de l'engagement militaire, ces perspectives imposent de réfléchir, entre partenaires et alliés, aux actions politique, juridique et économique à conduire en parallèle. Ces réflexions pourraient d'ailleurs être menées dans le cadre des travaux sur l'autonomie stratégique européenne.

Au Proche et Moyen-Orient, une telle intervention invitera à rechercher une coalition de circonstance plus large encore, incluant vraisemblablement les États-Unis, tant les forces militaires et les antagonismes en présence sont importants. Dans cette région, le levier défense doit pouvoir céder le pas à celui de la diplomatie pour apaiser les rivalités. Ce levier diplomatique continue de s'exercer nationalement ou par une convergence des positions européennes et/ou américaines et devra à l'avenir rechercher un retour vers le droit international et un bon fonctionnement des institutions de l'ONU.

Réussir à coordonner ces trois leviers est un premier pas, indispensable, même s'il faut aussi prendre les autres domaines en considération, l'économie, le champ des perceptions, la justice... « Les stratèges du futur seront ceux qui sauront au mieux étudier, maîtriser et combiner les différents domaines à disposition »⁽³⁴⁾.

(34) LIANG Qiao et XIANGI Wang, *La guerre hors limite*, Payot et Rivages, 2003, p. 240-244.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

Le défi des États-puissance et des dénis d'accès

La sécurisation des détroits reliant l'océan Indien à la Méditerranée et des espaces aériens associés permet à l'Europe, au Proche-Orient et à l'Asie de commercer. Les attaques contre des navires au large du Yémen, la multiplication des systèmes anti-aériens d'origines russes en Iran, l'imprévisibilité du gouvernement en Turquie, sont autant de signaux menaçant la liberté de mouvement dans les détroits comme dans les cieux. À cela s'ajoute la volonté de la Chine de renforcer ses attributs de puissance globale en renforçant ses positions stratégiques jusqu'en mer Rouge, entraînant le réarmement des Nations riveraines. En 2016, la zone Asie-Océanie a réalisé plus de dépenses militaires que l'Europe (450 Mds \$ contre 334 Mds \$) et affiche la plus forte progression au monde avec une hausse de 4,6 %⁽³⁵⁾.

Si les États-Unis disposent d'un maillage d'alliances au plus près de la Chine⁽³⁶⁾, la France jouit elle aussi de son propre arc d'influence. Elle s'appuie sur des forces prépositionnées aux EAU et à Djibouti, ainsi que sur des forces de souveraineté allant de Mayotte à Wallis-et-Futuna, en passant par La Réunion, Saint-Paul, la Nouvelle-Calédonie... À cet arc de territoires français et de bases militaires s'ajoute celui des partenaires stratégiques⁽³⁷⁾, dont plusieurs d'entre eux utilisent du matériel de guerre français. En superposant la carte des territoires à celle des partenariats, un arc de sécurité et de coopérations se forme alors, non loin du « collier de perles »⁽³⁸⁾ et des Nouvelles routes de la soie chinoises.

Cette simple constatation géostratégique permet de comprendre pourquoi la France est une Nation du Pacifique reconnue, avec un rôle croissant de Paris en termes de dialogue et de sécurité dans cette région du monde⁽³⁹⁾. À ce renforcement du dialogue politique, diplomatique et économique s'ajoute bien celui de la coopération technologique (Singapour) et de défense. Les convergences opérationnelles et logistiques autour des avions *A400M* (Malaisie, Indonésie), *A330 MRTT* (Australie), *Rafale* (Inde, Qatar) et sous-marins *Shortfin-Barracuda* (Australie), doivent encourager Paris à penser « maillage de sécurité et de défense » au profit d'une zone qui rassemble 83 % des zones économiques exclusives et 30 % des exportations d'armement français.

La multiplication de ces partenariats et des tensions régionales amène également la France à prendre des positions plus marquées. L'accord de coopération logistique franco-indien de mars 2018⁽⁴⁰⁾ pourra être lu par la Chine comme un soutien au « corridor de la croissance » lancé en 2017 par le président Modi, projet concurrent des

(35) STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE, « Dépenses militaires et armements, 2016 », *SIPRI Year Book 2017*, part. 3 (www.sipri.org/sites/default/files/2017-09/yb17-summary_fr.pdf).

(36) Présence militaire au Japon, en Corée du Sud, aux Philippines, à Guam, en Malaisie et en Thaïlande.

(37) Japon 2015, Chine 1997, Inde 1998, Indonésie 2011, Australie 2012, Singapour 2012, Vietnam 2013.

(38) Expression matérialisant le réseau de bases militaires et logistiques chinoises bâties de la mer de Chine au Moyen-Orient notamment en Birmanie, au Bangladesh, au Pakistan, en Thaïlande et au Sri Lanka...

(39) Participation à 15 enceintes de dialogue. Au niveau politico-militaire avec le *Shangri-La Dialogue* et la réunion des ministres de la Défense du Pacifique Sud. À diverses organisations régionales dont le *QUAD (Quadrilateral Defence Coordination Group)* qui regroupe les États-Unis, la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

(40) MACRON Emmanuel et MODI Narendra, « Déclaration conjointe », Élysée, 11 mars 2018 (www.elysee.fr/). Voir aussi DJAMSHIDI Ava, « Idylle franco-indienne pour contrer la Chine », *Le Parisien*, 11 mars 2018 (www.leparisien.fr/). Les parties s'engagent à faciliter l'accès de leurs installations maritimes dans la région à leurs navires respectifs.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

Nouvelles routes de la soie chinoises. Ces initiatives restent toutefois modérées face à la stratégie de poldérisation des îlots en mer de Chine menée par Pékin ou à l'accroissement exponentiel du tonnage de sa marine militaire.

« En Asie, la mémoire des années 1940 est brûlante. Aucun traité n'a été signé entre la Russie et le Japon, pas plus qu'entre les deux Corée, ou entre l'Inde et le Pakistan. L'unification chinoise est inachevée » ⁽⁴¹⁾.

Pour que les équilibres ne soient pas bouleversés en Asie-Pacifique, les Nations occidentales devront se garder de trop perturber un paysage géopolitique morcelé aux tensions sous-jacentes, en évitant particulièrement de rapprocher Pékin de Moscou tandis que les tensions à l'Ouest augmentent. À l'opposé, rétablir le dialogue dans les différentes instances internationales pour un retour du droit dans cette région doit rester un objectif primordial pour toute démocratie ou partenaire qui souhaite éviter l'avènement des régimes autoritaires.

*

**

Pour rester fidèle à ses engagements au sein de l'Alliance atlantique, la France devra résoudre l'équation entre un engagement réaffirmé au profit de la défense collective et l'exercice de ses responsabilités en opérations. Le profond attachement des Alliés à l'Otan appelle à mieux souligner l'apport des armées et de la dissuasion nucléaire françaises à l'effort général, sans naïveté quant aux combats industriels, lesquels se renforceraient encore. Les fortes tensions actuelles avec la Russie pourraient engendrer le retour des Alliés vers une posture défensive, synonyme d'enfermement de la pensée stratégique européenne.

Pour garder un rôle moteur et réussir une refondation de l'Union européenne, la France pourra s'appuyer sur les engagements récents des nations européennes en Afrique, la dynamique capacitaire vertueuse soutenue par les institutions et les convergences naissantes avec l'Allemagne en termes de sécurité et de défense. Elle devra pour cela accepter de partager ses atouts nationaux avec des Nations « capables et volontaires » afin de favoriser une analyse partagée des menaces et anticiper ensemble sur les crises futures. Après le renouvellement prochain de nombreux membres de la Commission et du Parlement, l'UE sera en mesure de conduire ou de refuser les propositions actuelles, notamment grâce au vote du cadre financier *post-2020*.

Le développement d'un réseau d'alliés et de partenaires stratégiques, de l'Afrique au Pacifique, sera un démultiplicateur d'effets des différentes approches trans-régionales soutenues par la France. Ces approches, plus intégrées, soutiendront aussi des Nations fragilisées afin de ne pas fournir de prise aux régimes autoritaires ou aux groupes terroristes.

Cette volonté de fédérer les consciences, les énergies positives et les outils de notre avenir permet de dépasser les intérêts égoïstes et de s'intéresser à de nouvelles

(41) TERTRAIS Bruno, *La revanche de l'histoire*, Odile Jacob, 2017, 144 pages.

Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?

réflexions porteuses d'enjeux à l'échelle de la planète. L'ère des conflits humains est-elle menacée par l'avènement de l'intelligence artificielle ? De l'intelligence ou de la conscience, laquelle est la plus précieuse dans un monde où la « religion du *Big Data* » prospère et tend à nous faire croire que les organismes vivants ne sont qu'algorithmes qui nous connaissent mieux que nous-même ⁽⁴²⁾ ? Dès lors, les alliances garderont-elles un sens ou assisterons-nous à un retour en force des institutions internationales pour définir un monde transhumaniste dans lequel le droit de la guerre prendra de nouvelles formes.

Éléments de bibliographie

- ADLER Alexandre et FÉDOROVSKI Vladimir, *Le roman du siècle rouge*, Éditions du Rocher, 2012, 224 pages.
- CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES (CHEM, 66^e session), « Penser demain », *Les Cahiers de la Revue Défense Nationale*, octobre 2017, 264 pages.
- CONSEIL EUROPÉEN, « Conclusions sur la sécurité et la défense commune », 14 décembre 2017 (www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/12/14/european-council-conclusions-external-relations/).
- CONSEIL EUROPÉEN, « Conclusions » sur la sécurité et la défense commune, 22 juin 2017 (www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/06/22/euco-security-defence/).
- CONSEIL EUROPÉEN, « Conclusions sur la sécurité et la défense commune », 19 janvier 2014.
- DELORME Emmanuel, GRUSSELLE Bruno et SCHLUMBERGER Guillaume, *La nouvelle guerre des étoiles*, Le Cavalier bleu, 2013, 203 pages.
- DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE (DGRIS), *La France et la sécurité en Asie-Pacifique*, DICoD, 2013, 21 pages.
- « L'Otan au XXI^e siècle », *DSI* (hors série), 2017.
- DUMOULIN André et GROS-VERHEYDE Nicolas, *La Politique européenne de sécurité et de défense commune « Parce que l'Europe vaut bien une défense »* (1^{re} édition), Éditions du Villard, 2017, 480 pages.
- ENCEL Frédéric, *Mon dictionnaire géopolitique*, Puf, 2017, 442 pages.
- FACON Isabelle et MARANGÉ Céline (dir.), « L'ambivalence de la puissance russe », *RDN* n° 802, Été 2017.
- HARARI Yuval Noah, *Homo deus - Une brève histoire de l'avenir*, Albin Michel, 2017 (publication originale en hébreu en 2015), 464 pages.
- « L'Atlas de l'eau » (hors série), *Le Monde*, 200 cartes, 2017.
- MOGHERINI Federica, Déclaration sur la stratégie globale de l'UE, 28 juin 2016 (<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-10715-2016-INIT/fr/pdf>).
- MONTBRIAL (DE) Thierry et DAVID Dominique (dir.), *Ramses 2018* (« La guerre de l'information aura-t-elle lieu ? »), Dunod, 2017, 350 pages.
- NOTIN Jean-Christophe, *La vérité sur notre guerre en Libye*, Fayard, 2012, 563 pages.
- OTAN, Déclaration finale du Sommet de Varsovie, 2016 (www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_133169.htm).
- OTAN, Déclaration finale du Sommet de Newport, 2014 (www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_112964.htm).
- OTAN, Déclaration finale du Sommet de Chicago, 2012 (www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_87593.htm).
- OTAN, Déclaration finale du Sommet de Lisbonne, 2010 (www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_68828.htm).
- TERTRAIS Bruno, *La revanche de l'histoire*, Odile Jacob, 2017, 123 pages.
- VANDIER Pierre, *La dissuasion au troisième âge nucléaire*, Éditions du Rocher, 2018, 91 pages.

(42) *Homo deus*, op. cit., p. 427.